

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE PRALOGNAN (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21730206600014

POSTE COMPTABLE : SGC MOUTIERS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	51
A1.01 - Opérations non ventilables	53
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	54
A2.01 - Opérations non ventilables	56
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	64
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	66
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	68
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	69
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	70
B3.1 - Etat des provisions constituées	71
B3.2 - Etalement des provisions	73
B4 - Etat des charges transférées	74
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	75
B6 - Prêts	76
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	77
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	78
B7.3 - Etat des emprunts garantis	79
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	80
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	81
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	82
B9 - Etat du personnel	83
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	86
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	87
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	88
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	89
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	92
B13 - Opérations liées aux cessions	93
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	97
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	98
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	99
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	100
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	101
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	102
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	103
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	104
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	105
D11 - Décisions en matière de taux	107
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	108
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	109
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	110

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	734

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 123,76

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	5 410,69
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	7 631,99
3	Dépenses d'équipement brut / population	902,31
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 498,64
5	DGF / population	824,55
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	19,05 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90,46 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,82 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	19,64 %
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	29,11 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594.A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	5 900 870,95	7 484 345,14	-675 434,34	908 039,85
Investissement	1 780 461,48	1 882 466,50	-782 270,15	-680 265,13
Dont 1068		1 008 551,86		
Fonctionnement	4 120 409,47	5 601 878,64	106 835,81	1 588 304,98

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
		III + IV	B1	B2	B3
TOTAL des RAR	32 887,00	32 887,00	122 349,00	122 349,00	89 462,00
Investissement	32 887,00	32 887,00	122 349,00	122 349,00	89 462,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	997 501,85
Investissement	-590 803,13
Fonctionnement	1 588 304,98

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 32 887,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	32 887,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 122 349,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	122 349,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	G
Section de fonctionnement	4 120 409,47	5 601 878,64
Section d'investissement	1 780 461,48	1 882 466,50

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I
Report en section de fonctionnement (002)	0,00	106 835,81
Report en section d'investissement (001)	782 270,15	0,00

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	D	J
= A + B + C + D	6 683 141,10	= G + H + I + J
		7 591 180,95

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
Section de fonctionnement	0,00	0,00
Section d'investissement	32 887,00	122 349,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	F	L
	32 887,00	= K + L
		122 349,00

=

RESULTAT CUMULE	A + C + E	= G + I + K
Section de fonctionnement	4 120 409,47	5 708 714,45
Section d'investissement	2 595 618,63	2 004 815,50
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L
	6 716 028,10	7 713 529,95

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		281 648,64
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	14 853,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	647 446,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		662 299,01	281 648,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	127 983,12
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 096 047,37	7 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	285 903,99
Total des réalisations financières		1 096 047,37	421 187,11
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 758 346,38	II 702 835,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	148 963,79
041	Opérations patrimoniales (8)	22 115,10	22 115,10
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 22 115,10	IV 171 078,89

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 780 461,48	II + IV	873 914,64
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	782 270,15	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 008 551,86

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 562 731,63	II + IV + VI + VII	1 882 466,50
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-680 265,13		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 243 912,40	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	318 260,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	756 447,72	73 Impôts et taxes (sauf 731)	94 678,90
		731 Fiscalité locale	3 956 834,34
		74 Dotations et participations (1)	734 791,99
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 319 281,98	75 Autres produits de gestion courante (1)	483 503,73
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	340 546,51	013 Atténuations de charges (1)	8 123,86
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 660 188,61	Total recettes de gestion des services	5 596 193,23
66 Charges financières	304 983,21	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	6 273,86	77 Produits spécifiques (1)	5 685,41
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	3 971 445,68	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	5 601 878,64

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	148 963,79	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	148 963,79	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	4 120 409,47	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	5 601 878,64
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	106 835,81

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	4 120 409,47	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	5 708 714,45
---	-------------	---------------------	---	--------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 588 304,98				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 096 047,37	0,00	1 096 047,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	653 614,01		653 614,01
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	8 685,00	0,00	8 685,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	22 115,10	22 115,10
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 758 346,38	22 115,10	1 780 461,48

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	782 270,15
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 243 912,40		1 243 912,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	756 447,72		756 447,72
014	Atténuations de produits	340 546,51		340 546,51
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 319 281,98	0,00	1 319 281,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	304 983,21	0,00	304 983,21
67	Charges spécifiques (9)	6 273,86	3 350,00	9 623,86
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	145 613,79	145 613,79
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 971 445,68	148 963,79	4 120 409,47

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 983,12	0,00	127 983,12
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	281 648,64	0,00	281 648,64
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 300,00	0,00	7 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	22 115,10	22 115,10
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	3 350,00	3 350,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	285 903,99	0,00	285 903,99
28 Amortissement des immobilisations		145 613,79	145 613,79
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	702 835,75	171 078,89	873 914,64

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 008 551,86
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	8 123,86		8 123,86
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	318 260,41		318 260,41
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	94 678,90		94 678,90
731 Fiscalité locale	3 956 834,34		3 956 834,34
74 Dotations et participations (8)	734 791,99		734 791,99
75 Autres produits de gestion courante(8)	483 503,73	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	5 685,41	0,00	5 685,41
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 601 878,64	0,00	5 601 878,64

Pour information R002 Résultat positif reporté	106 835,81
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 279 043,91	1 780 461,48	32 887,00	465 695,43	0,00	1 780 461,48
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 340,00	8 685,00	0,00	20 655,00	0,00	8 685,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	32 887,00	117 113,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	963 588,81	653 614,01	0,00	309 974,80	0,00	653 614,01
Total des dépenses d'équipement	1 142 928,81	662 299,01	32 887,00	447 742,80	0,00	662 299,01
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 109 000,00	1 096 047,37	0,00	12 952,63		1 096 047,37
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	1 114 000,00	1 096 047,37	0,00	17 952,63	0,00	1 096 047,37
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 256 928,81	1 758 346,38	32 887,00	465 695,43	0,00	1 758 346,38
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	22 115,10	22 115,10		0,00		22 115,10
Total des dépenses d'ordre	22 115,10	22 115,10		0,00		22 115,10
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	782 270,15					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 061 314,06	2 562 731,63	32 887,00	465 695,43	0,00	1 780 461,48

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	3 061 314,06	1 882 466,50	122 349,00	1 056 498,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	494 241,47	281 648,64	122 349,00	90 243,83
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	494 241,47	281 648,64	122 349,00	90 243,83
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 088 551,86	1 136 534,98	0,00	-47 983,12
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	7 300,00	0,00	-7 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	363 770,69	285 903,99	0,00	77 866,70
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	1 452 322,55	1 429 738,97	0,00	22 583,58
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 946 564,02	1 711 387,61	122 349,00	112 827,41
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	892 308,31			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	200 326,63	148 963,79		51 362,84
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	22 115,10	22 115,10		0,00
Total des recettes d'ordre	1 114 750,04	171 078,89		943 671,15
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	3 061 314,06	1 882 466,50	122 349,00	1 056 498,56

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

A1

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 279 043,91	1 780 461,48	32 887,00	465 695,43	0,00	1 780 461,48
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	29 340,00	8 685,00	0,00	20 655,00	0,00	8 685,00
202	2 340,00	0,00	0,00	2 340,00	0,00	0,00
203	27 000,00	8 685,00	0,00	18 315,00	0,00	8 685,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	150 000,00	0,00	32 887,00	117 113,00	0,00	0,00
2111	0,00	0,00	15 390,00	-15 390,00	0,00	0,00
2117	0,00	0,00	4 666,00	-4 666,00	0,00	0,00
2131	0,00	0,00	12 831,00	-12 831,00	0,00	0,00
21538	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	963 588,81	653 614,01	0,00	309 974,80	0,00	653 614,01
Total des dépenses d'équipement	1 142 928,81	662 299,01	32 887,00	447 742,80	0,00	662 299,01
10	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
10226	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	1 109 000,00	1 096 047,37	0,00	12 952,63		1 096 047,37
1641	1 100 000,00	1 093 697,37	0,00	6 302,63		1 093 697,37
165	9 000,00	2 350,00	0,00	6 650,00		2 350,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	1 114 000,00	1 096 047,37	0,00	17 952,63	0,00	1 096 047,37
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	2 256 928,81	1 758 346,38	32 887,00	465 695,43	0,00	1 758 346,38
040	0,00	0,00		0,00		0,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
041	22 115,10	22 115,10		0,00		22 115,10
2131	16 235,10	16 235,10		0,00		16 235,10

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21538 / Autres réseaux	5 880,00	5 880,00		0,00		5 880,00
Total des dépenses d'ordre	22 115,10	22 115,10		0,00		22 115,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		963 588,81	653 614,01	0,00	309 974,80	8 274 324,59	0,00	653 614,01
21	TRAVAUX FORESTIERS		234 040,00	118 792,90	0,00	115 247,10	412 176,70	0,00	118 792,90
25	RISQUES NATURELS		11 781,00	0,00	0,00	11 781,00	496 708,20	0,00	0,00
30	SENTIERS D'ETE		0,00	0,00	0,00	0,00	475 181,41	0,00	0,00
35	TRANSACTIONS FONCIERES		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	977 793,86	0,00	0,00
36	MATERIELS DIVERS		75 397,85	78 415,93	0,00	-3 018,08	1 655 588,41	0,00	78 415,93
375	ECOLE		328 564,78	243 616,01	0,00	84 948,77	1 439 091,63	0,00	243 616,01
38	VOIRIE COMMUNALE		180 630,00	152 161,84	0,00	28 468,16	2 043 812,15	0,00	152 161,84
52	RESEAUX D'ELECTRIFICATION		50 000,00	39 092,87	0,00	10 907,13	213 675,39	0,00	39 092,87
60	CIRCULATION STATIONNEMENT		6 168,00	2 712,00	0,00	3 456,00	187 870,14	0,00	2 712,00
63	SIGNALETIQUE VILLAGE INVESTISSEMENTS LOT 2 DSP		62 007,18	18 822,46	0,00	43 184,72	372 426,70	0,00	18 822,46

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : TRAVAUX FORESTIERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	234 040,00	118 792,90	0,00	115 247,10	412 176,70
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,70
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	234 040,00	118 792,90	0,00	115 247,10	380 844,02
2117	Bois et forêts	234 040,00	118 792,90	0,00	115 247,10	380 844,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 071,98
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	30 071,98

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	29 490,47	24 360,00	0,00	5 130,47	74 698,63
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	15 224,82
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	19 889,00
1323	Subv. non transf. Départements	26 925,24	24 360,00	0,00	2 565,24	24 360,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	2 565,23	0,00	0,00	2 565,23	15 224,81
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -94 432,90 B2 - A2	-337 478,07

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : RISQUES NATURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES		11 781,00	0,00	0,00	11 781,00	496 708,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 781,00	0,00	0,00	11 781,00	493 973,27
2117	Bois et forêts	11 781,00	0,00	0,00	11 781,00	493 973,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 734,93
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 734,93

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	156 323,47
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	156 323,47
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	52 073,15
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	44 655,10
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	55 595,22
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00 B2 - A2	-340 384,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : SENTIERS D'ETE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		A1	A2			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	475 181,41
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 028,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 588,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	467 153,41
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	398 695,52
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	68 457,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
		B1	B2			
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	89 425,00	0,00	0,00	89 425,00	80 277,49
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	28 323,00
1323	Subv. non transf. Départements	89 425,00	0,00	0,00	89 425,00	20 655,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	20 890,49
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-394 903,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : TRANSACTIONS FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	A1 0,00	0,00	15 000,00	A2 977 793,86
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	977 793,86
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	154 165,39
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	823 628,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-977 793,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 397,85 A1	78 415,93	0,00	-3 018,08	1 655 588,41 A2
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	20 166,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 166,20
21	Immobilisations corporelles	75 397,85	78 415,93	0,00	-3 018,08	1 635 422,21
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 283,12
2157	Matériel et outillage technique	15 000,00	20 410,36	0,00	-5 410,36	211 075,87
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	977 917,31
2183	Matériel informatique	3 110,00	1 110,00	0,00	2 000,00	122 193,68
2184	Matériel de bureau et mobilier	3 962,74	4 356,70	0,00	-393,96	83 288,40
2188	Autres immobilisations corporelles	53 325,11	52 538,87	0,00	786,24	234 303,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 915,00 B1	0,00	0,00	3 915,00	63 661,00 B2
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 915,00	0,00	0,00	3 915,00	7 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	56 661,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-78 415,93	-1 591 927,41

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 375
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	328 564,78 A1	243 616,01	0,00	84 948,77 A2	1 439 091,63
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	10 565,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 565,40
21	Immobilisations corporelles	328 564,78	243 616,01	0,00	84 948,77	1 428 526,23
2131	Bâtiments publics	174 739,78	176 190,84	0,00	-1 451,06	1 314 494,86
2138	Autres constructions	130 000,00	46 355,48	0,00	83 644,52	46 355,48
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 211,48
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	23 557,61
2184	Matériel de bureau et mobilier	20 000,00	19 181,69	0,00	818,31	32 656,91
2188	Autres immobilisations corporelles	3 825,00	1 868,00	0,00	1 937,00	2 249,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	151 875,00 B1	0,00	0,00	151 875,00 B2	133 314,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	72 188,00
1322	Subv. non transf. Régions	39 375,00	0,00	0,00	39 375,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	28 671,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 455,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes – Dépenses (8)	Pour l'exercice	En cumulé
B1 - A1	-243 616,01	B2 - A2
		-1 305 777,63

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	180 630,00 A1	152 161,84	0,00	28 468,16 A2	2 043 812,15
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00
21	Immobilisations corporelles	180 630,00	152 161,84	0,00	28 468,16	2 037 572,15
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	4 275,60
21538	Autres réseaux	180 630,00	152 161,84	0,00	28 468,16	2 033 296,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00	118 077,60
1321	Subv. non transf. Etat, étabi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	75 291,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	42 786,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-152 161,84	B2 - A2	-1 925 734,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : RESEAUX D'ELECTRIFICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00 A1	39 092,87	0,00	10 907,13 A2	213 675,39
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	39 092,87	0,00	10 907,13	213 675,39
21538	Autres réseaux	50 000,00	39 092,87	0,00	10 907,13	213 675,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00	44 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-169 675,39
			-39 092,87	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III
A2.3

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 60
LIBELLE : CIRCULATION STATIONNEMENT SIGNALÉTIQUE VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			
DEPENSES		6 168,00	2 712,00	0,00	3 456,00	187 870,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 168,00	2 712,00	0,00	3 456,00	136 514,40
203	Frais d'études, recherche, développement	6 168,00	2 712,00	0,00	3 456,00	136 514,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	51 355,74
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	51 355,74
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-187 870,14	
			-2 712,00		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 63
LIBELLE : INVESTISSEMENTS LOT 2 DSP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 007,18	18 822,46	0,00	43 184,72	372 426,70
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	3 456,00	0,00	-3 456,00	13 816,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	3 456,00	0,00	-3 456,00	13 816,80
21	Immobilisations corporelles	62 007,18	15 366,46	0,00	46 640,72	358 609,90
2131	Bâtiments publics	62 007,18	15 366,46	0,00	46 640,72	313 033,07
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	45 576,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	61 524,00	0,00	0,00	61 524,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 524,00	0,00	0,00	26 524,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-18 822,46	B2 - A2	-372 426,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 061 314,06	1 882 466,50	122 349,00	1 056 498,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	494 241,47	281 648,64	122 349,00	90 243,83
1313	Subv. transf. Départements	0,00	4 795,00	0,00	-4 795,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	153 915,00	103 866,40	12 013,00	38 035,60
1322	Subv. non transf. Régions	136 411,00	7 387,00	57 771,00	71 253,00
1323	Subv. non transf. Départements	201 350,24	165 600,24	0,00	35 750,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	2 565,23	0,00	52 565,00	-49 999,77
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		494 241,47	281 648,64	122 349,00	90 243,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 088 551,86	1 136 534,98	0,00	-47 983,12
10222	FC TVA	60 000,00	57 329,44	0,00	2 670,56
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	70 653,68	0,00	-50 653,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 008 551,86	1 008 551,86	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	7 300,00	0,00	-7 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	7 300,00	0,00	-7 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	363 770,69	285 903,99	0,00	77 866,70
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	850,00	0,00	-850,00
27638	Créance Autres établissements publics	34 950,00	23 300,00	0,00	11 650,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	328 820,69	261 753,99	0,00	67 066,70
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 452 322,55	1 429 738,97	0,00	22 583,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 946 564,02	1 711 387,61	122 349,00	112 827,41
021	Virement de la section de fonctionnement	892 308,31	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	200 326,63	148 963,79		51 362,84
2111	Terrains nus	0,00	3 350,00		-3 350,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 800,00	4 721,35		78,65

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2803	36 126,63	792,00		35 334,63
2804112	3 300,00	0,00		3 300,00
28041512	0,00	3 280,00		-3 280,00
280415342	20 500,00	4 750,00		15 750,00
28131	5 500,00	3 705,72		1 794,28
28138	1 600,00	1 550,26		49,74
281538	7 700,00	10 122,86		-2 422,86
28157	11 200,00	11 836,99		-636,99
28182	75 000,00	74 941,82		58,18
28183	5 300,00	3 199,66		2 100,34
28184	10 600,00	7 235,12		3 364,88
28188	18 700,00	19 478,01		-778,01
041	22 115,10	22 115,10		0,00
203	22 115,10	22 115,10		0,00
Total des recettes d'ordre	1 114 750,04	171 078,99		943 671,15

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III
B**

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 366 058,94	4 120 409,47	0,00	0,00	1 245 649,47	0,00	4 120 409,47
011	Charges à caractère général (3)	1 419 310,00	1 243 912,40	0,00	0,00	175 397,60	0,00	1 243 912,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	762 200,00	756 447,72	0,00	0,00	5 752,28		756 447,72
014	Atténuations de produits	370 000,00	340 546,51	0,00	0,00	29 453,49		340 546,51
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 342 000,00	1 319 281,98	0,00	0,00	22 718,02	0,00	1 319 281,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 893 510,00	3 660 188,61	0,00	0,00	233 321,39	0,00	3 660 188,61
66	Charges financières	305 000,00	304 983,21	0,00	0,00	16,79		304 983,21
67	Charges spécifiques (3)	74 914,00	6 273,86	0,00	0,00	68 640,14		6 273,86
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	379 914,00	311 257,07	0,00	0,00	68 656,93		311 257,07
	Total des dépenses réelles	4 273 424,00	3 971 445,68	0,00	0,00	301 978,32	0,00	3 971 445,68
023	Virement à la section d'investissement	892 308,31	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	200 326,63	148 963,79			51 362,84		148 963,79
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 092 634,94	148 963,79			943 671,15		148 963,79
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 366 058,94	4 120 409,47	0,00	0,00	1 245 649,47	0,00	4 120 409,47

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	5 259 223,13	5 601 878,64	0,00	0,00	-342 655,51
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	8 123,86	0,00	0,00	-6 123,86
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 030,00	318 260,41	0,00	0,00	46 769,59
73	Impôts et taxes (sauf 731)	60 000,00	94 678,90	0,00	0,00	-34 678,90
731	Fiscalité locale	3 601 600,00	3 956 834,34	0,00	0,00	-355 234,34
74	Dotations et participations (3)	736 110,00	734 791,99	0,00	0,00	1 318,01
75	Autres produits de gestion courante (3)	492 983,13	483 503,73	0,00	0,00	9 479,40
	Total des recettes de gestion des services	5 257 723,13	5 596 193,23	0,00	0,00	-338 470,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	5 685,41	0,00	0,00	-4 185,41
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 500,00	5 685,41	0,00	0,00	-4 185,41
	Total des recettes réelles	5 259 223,13	5 601 878,64	0,00	0,00	-342 655,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	106 835,81				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 366 059,94	5 708 714,45	0,00	0,00	-342 655,51

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

JJJ

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 366 058,94	4 120 409,47	0,00	0,00	1 245 649,47	0,00	4 120 409,47
011	Charges à caractère général (4)	1 419 310,00	1 243 912,40	0,00	0,00	175 397,60	0,00	1 243 912,40
60611	Eau et assainissement	0,00	947,32	0,00	0,00	-947,32	0,00	947,32
60612	Énergie - Électricité	50 000,00	42 487,31	0,00	0,00	7 512,69	0,00	42 487,31
60621	Combustibles	75 000,00	58 171,38	0,00	0,00	16 828,62	0,00	58 171,38
60622	Carburants	25 000,00	22 837,91	0,00	0,00	2 162,09	0,00	22 837,91
60623	Alimentation	1 000,00	122,40	0,00	0,00	877,60	0,00	122,40
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	3 677,27	0,00	0,00	-3 677,27	0,00	3 677,27
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	6 284,25	0,00	0,00	-2 284,25	0,00	6 284,25
60632	Fournitures de petit équipement	37 000,00	23 363,11	0,00	0,00	13 636,89	0,00	23 363,11
60633	Fournitures de voirie	35 000,00	51 062,55	0,00	0,00	-16 062,55	0,00	51 062,55
60636	Vêtements de travail	4 500,00	3 101,15	0,00	0,00	1 398,85	0,00	3 101,15
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 726,46	0,00	0,00	2 273,54	0,00	1 726,46
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	2 491,99	0,00	0,00	-991,99	0,00	2 491,99
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	5 584,07	0,00	0,00	1 415,93	0,00	5 584,07
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	448,66	0,00	0,00	551,34	0,00	448,66
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	61 048,92	0,00	0,00	-21 048,92	0,00	61 048,92
613	Locations	76 000,00	90 641,02	0,00	0,00	-14 641,02	0,00	90 641,02
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	7 663,05	0,00	0,00	-1 663,05	0,00	7 663,05
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	58 354,09	0,00	0,00	-18 354,09	0,00	58 354,09
615231	Entretien, réparations voiries	75 000,00	150 694,79	0,00	0,00	-75 694,79	0,00	150 694,79
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	795,36	0,00	0,00	6 204,64	0,00	795,36
61524	Entretien bois et forêts	90 124,00	2 082,92	0,00	0,00	88 041,08	0,00	2 082,92
61551	Entretien matériel roulant	55 000,00	36 188,53	0,00	0,00	18 811,47	0,00	36 188,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	45 000,00	32 174,98	0,00	0,00	12 825,02	0,00	32 174,98
6161	Multirisques	25 000,00	24 496,45	0,00	0,00	503,55	0,00	24 496,45
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	16 086,00	9 174,00	0,00	0,00	6 912,00	0,00	9 174,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	35 200,00	23 469,85	0,00	0,00	11 730,15	0,00	23 469,85
623	Pub., publications, relations publiques	10 000,00	4 162,57	0,00	0,00	5 837,43	0,00	4 162,57
624	Transports biens, transports collectifs	345 000,00	288 869,73	0,00	0,00	56 130,27	0,00	288 869,73
625	Déplacements et missions	1 000,00	387,41	0,00	0,00	612,59	0,00	387,41
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	10 220,99	0,00	0,00	1 779,01	0,00	10 220,99
627	Services bancaires et assimilés	500,00	152,05	0,00	0,00	347,95	0,00	152,05
6281	Concours divers (cotisations)	25 000,00	25 175,90	0,00	0,00	-175,90	0,00	25 175,90

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6282	Frais de gardiennage	2 600,00	2 553,70	0,00	0,00	46,30	0,00	2 553,70
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	130 000,00	66 269,94	0,00	0,00	63 730,06	0,00	66 269,94
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	132 500,00	125 039,00	0,00	0,00	7 461,00	0,00	125 039,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 300,00	1 991,32	0,00	0,00	308,68	0,00	1 991,32
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	762 200,00	756 447,72	0,00	0,00	5 752,28		756 447,72
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 000,00	13 726,54	0,00	0,00	-1 726,54		13 726,54
6411	Personnel titulaire	392 000,00	368 531,55	0,00	0,00	23 468,45		368 531,55
6413	Personnel non titulaire	135 000,00	150 501,23	0,00	0,00	-15 501,23		150 501,23
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	221 000,00	221 282,61	0,00	0,00	-282,61		221 282,61
6470	Autres charges sociales	2 200,00	2 405,79	0,00	0,00	-205,79		2 405,79
014	Atténuations de produits	370 000,00	340 546,51	0,00	0,00	29 453,49		340 546,51
739218	Autres pré./revers. fisc. coll. locales	15 000,00	14 972,51	0,00	0,00	27,49		14 972,51
739221	FNGIR	155 000,00	153 818,00	0,00	0,00	1 182,00		153 818,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	200 000,00	171 756,00	0,00	0,00	28 244,00		171 756,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 342 000,00	1 319 281,98	0,00	0,00	22 718,02		1 319 281,98
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	48 938,40	0,00	0,00	11 061,60		48 938,40
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	1 435,50	0,00	0,00	1 564,50		1 435,50
65313	Colisations de retraite	3 000,00	2 054,92	0,00	0,00	945,08		2 054,92
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 000,00	6 328,54	0,00	0,00	2 671,46		6 328,54
65315	Formation	0,00	800,00	0,00	0,00	-800,00		800,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
6553	Service d'incendie	77 000,00	75 515,04	0,00	0,00	1 484,96		75 515,04
65568	Autres contributions	65 000,00	63 839,88	0,00	0,00	1 160,12		63 839,88
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	739 000,00	738 714,00	0,00	0,00	286,00		738 714,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	383 000,00	381 655,70	0,00	0,00	1 344,30		381 655,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 893 510,00	3 660 188,61	0,00	0,00	233 321,39	0,00	3 660 188,61
66	Charges financières	305 000,00	304 983,21	0,00	0,00	16,79		304 983,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300 000,00	304 983,21	0,00	0,00	-4 983,21		304 983,21
6688	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	74 914,00	6 273,86	0,00	0,00	68 640,14		6 273,86
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	74 914,00	6 273,86	0,00	0,00	68 640,14		6 273,86

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	379 914,00	311 257,07	0,00	0,00	68 656,93		311 257,07
	Total des dépenses réelles	4 273 424,00	3 971 445,68	0,00	0,00	301 978,32	0,00	3 971 445,68
023	Virement à la section d'investissement	892 308,31						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	200 326,63	148 963,79			51 362,84		148 963,79
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	3 350,00			-3 350,00		3 350,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	200 326,63	145 613,79			54 712,84		145 613,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 092 634,94	148 963,79			943 671,15		148 963,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 259 223,13	5 601 878,64	0,00	0,00	-342 655,51
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	8 123,86	0,00	0,00	-6 123,86
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	8 123,86	0,00	0,00	-6 123,86
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 030,00	318 260,41	0,00	0,00	46 769,59
7022	Coupes de bois	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 761,90	0,00	0,00	-761,90
7032	Stationnement et location voie publique	4 430,00	16 233,00	0,00	0,00	-11 803,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	5 959,50	0,00	0,00	-5 959,50
704	Travaux	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	14 595,96	0,00	0,00	5 404,04
70688	Autres prestations de services	228 000,00	235 466,56	0,00	0,00	-7 466,56
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	29 600,00	9 095,97	0,00	0,00	20 504,03
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	35 051,52	0,00	0,00	-30 051,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	60 000,00	94 678,90	0,00	0,00	-34 678,90
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	0,00	20 072,90	0,00	0,00	-20 072,90
738	Autres impôts et taxes	60 000,00	74 606,00	0,00	0,00	-14 606,00
731	Fiscalité locale	3 601 600,00	3 956 834,34	0,00	0,00	-355 234,34
73111	Impôts directs locaux	3 048 000,00	3 257 543,00	0,00	0,00	-209 543,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	60 000,00	61 193,00	0,00	0,00	-1 193,00
73118	Autres contributions directes	0,00	387,00	0,00	0,00	-387,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	110 000,00	169 874,92	0,00	0,00	-59 874,92
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
73154	Droits de place	8 600,00	7 793,70	0,00	0,00	806,30
73172	Taxe de séjour	180 000,00	303 843,00	0,00	0,00	-123 843,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	160 000,00	156 199,72	0,00	0,00	3 800,28
74	Dotations et participations (4)	736 110,00	734 791,99	0,00	0,00	1 318,01
74111	Dotation forfaitaire des communes	570 000,00	570 121,00	0,00	0,00	-121,00
741121	DSR des communes	35 000,00	35 101,00	0,00	0,00	-101,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	10 000,00	11 803,03	0,00	0,00	-1 803,03
74718	Autres participations Etat	30 000,00	18 681,00	0,00	0,00	11 319,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	214,96	0,00	0,00	-214,96

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	158,00	0,00	0,00	-158,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	41 000,00	49 653,00	0,00	0,00	-8 653,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	50 000,00	48 695,00	0,00	0,00	1 305,00
7488	Autres attributions et participations	110,00	110,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	492 983,13	483 503,73	0,00	0,00	9 479,40
752	Revenus des immeubles	210 000,00	187 587,48	0,00	0,00	22 412,52
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	282 983,13	277 602,41	0,00	0,00	5 380,72
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	1 953,58	0,00	0,00	-1 953,58
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	16 360,26	0,00	0,00	-16 360,26
	Total des recettes de gestion des services	5 257 723,13	5 596 193,23	0,00	0,00	-338 470,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 500,00	5 685,41	0,00	0,00	-4 185,41
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	2 335,41	0,00	0,00	-835,41
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	3 350,00	0,00	0,00	-3 350,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	5 259 223,13	5 601 878,64	0,00	0,00	-342 655,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 049).

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
	Libellé	01
		Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0.00
	RECETTES	0.00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT88900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 149 143,63									
1641 Emprunts en euros (total)					18 149 143,63									
00000456615	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	17/08/2011		15/03/2012	710 000,00	F		4,500	4,578		T	X Echéance constante		A-1
00001109810	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	07/07/2017		11/01/2018	350 000,00	F		1,900	1,915		T	X Echéance constante		A-1
008157501	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/08/2003		15/11/2003	1 900 000,00	F		5,050	5,050		A	X Echéance constante		A-1
024289201	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	11/08/2006		01/12/2006	3 000 000,00	F		3,800	3,800		T	X Echéance constante		A-1
08891 202355 002 2	Etablissement CREDIT MUTUEL	14/11/2008		31/01/2009	360 000,00	F		5,350	5,458		T	C		A-1
247594	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	14/12/2009		17/03/2010	1 000 000,00	F		4,050	4,115		T	X Echéance constante		A-1
5022995 - 5525	Etablissement C.D.C.	11/02/2014		01/06/2014	1 900 000,00	F		2,250	2,036		T	C		A-1
578285	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	19/12/2012		02/04/2013	1 000 000,00	F		4,200	4,203		T	C		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9145797	SA CAISSE D'EPARGNE	28/12/2012		25/07/2013	1 000 000,00	F		4,890	4,982		T	X Echéance constante	A-1	
9224510	SA CAISSE D'EPARGNE	05/06/2013		25/07/2014	1 000 000,00	F		4,790	4,792		A	X Echéance constante	A-1	
A0109567000	SA CAISSE D'EPARGNE	16/07/2009		15/01/2010	2 500 000,00	F		4,350	4,772		A	X Echéance constante	A-1	
MON500370	Etablissement SFIL	19/06/2014		01/05/2015	2 129 143,63	F		4,650	4,331		A	X Echéance constante	A-1	
MON509154EUR/0509685/001	SA LA BANQUE POSTALE	02/06/2016		01/11/2016	500 000,00	F		2,040	2,054		T	C	A-1	
MON517359EUR	SA LA BANQUE POSTALE	06/04/2017		01/09/2017	800 000,00	F		2,070	2,166		T	C	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2022 - 07		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022 - 08		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022 - 09		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022 - 10		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022 - 11		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-01		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-02		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-03		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-04		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-04		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-05		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-06		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2022-07		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2023 - 01		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2023 - 04		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2023 - 06		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2023-02		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	
2023-03		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2023-05		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-06	AQUICE	15/12/2023	15/12/2023		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-07	OFFICE DU TOURISME	15/12/2023	15/12/2023		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-08	SAEM SOGESPRAL	15/12/2023	15/12/2023		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-02		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
(9)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 149 143,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 618 437,23					304 752,20	0,00	49 718,38	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 618 437,23					304 752,20	0,00	49 718,38	
00000458615		0,00	A-1	130 565,96	2,00	F			7 601,52	0,00	261,13	
00001109810		0,00	A-1	258 546,25	13,83	F			5 102,52	0,00	1 091,64	
008157501		0,00	A-1	452 187,38	3,92	F			27 875,12	0,00	0,00	
024289201		0,00	A-1	374 842,14	1,75	F			19 095,61	0,00	0,00	
08891 202955 002 2		0,00	A-1	0,00	0,00	F			802,50	0,00	0,00	
247594		0,00	A-1	388 142,43	6,00	F			17 145,62	0,00	0,00	
5022995 - 5525		0,00	A-1	985 185,19	10,50	F			38 512,18	0,00	3 235,81	
578285		0,00	A-1	283 333,19	4,08	F			13 440,05	0,00	2 896,69	
9145797		0,00	A-1	594 834,96	9,33	F			30 566,08	0,00	5 332,70	
9224510		0,00	A-1	614 882,20	9,58	F			31 709,45	0,00	12 762,91	
A0109567000		0,00	A-1	975 245,23	5,08	F			53 034,40	0,00	0,00	
MON500370		0,00	A-1	701 922,30	3,42	F			41 350,39	0,00	22 122,25	
MON509154EUR/0509685/001		0,00	A-1	318 750,00	12,67	F			6 821,26	0,00	1 083,75	
MON517359EUR		0,00	A-1	540 000,00	13,50	F			11 695,50	0,00	931,50	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
2022 - 07		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,00	0,00	0,00	
2022 - 08		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,00	0,00	0,00	
2022 - 09		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,00	0,00	0,00	
2022 - 10		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,00	0,00	0,00	

COMMUNE DE PRALOGNAN - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
2022 - 11		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-04		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-04		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-05		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-06		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-07		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023 - 01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023 - 04		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-06		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-05		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-06		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-07		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-08		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2024-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
2024-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 618 437,23					1 093 697,37	304 752,20	0,00
									1 093 697,37	304 752,20	49 718,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 618 437,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1,8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
€			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	Etudes d'urbanisme	5	21/02/2020
L	Matériels de bureau	5	21/02/2020
L	Matériels électro-ménagers	5	21/02/2020
L	Matériels et logiciels informatiques	3	21/02/2020
L	Matériels techniques divers	5	21/02/2020
L	Mobilier	10	21/02/2020
L	Véhicules d'occasion	4	21/02/2020
L	Véhicules neufs	8	21/02/2020

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B				
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401	Intitulé de l'opération : Travaux effectués pour compte de tiers	Sur l'exercice				Date de la délibération :
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAP N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)	4 619,16	0,00	0,00	0,00	4 619,16
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	4 619,16	0,00	0,00	0,00	4 619,16
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	4 619,16	0,00	0,00	0,00	4 619,16
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'amortissement recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	833 863,14	316 799,59	55 393,89
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)			
Subvention à recevoir par annuité			
Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					536 363,14	154 407,52										10 249,75	22 312,34	
COMMUNE DE PRALOGNAN	1994	X Echéance constante	CONSTRUCTION CHALET OPAC	Etablissement C.D.C.	536 363,14	154 407,52	5,08	A	F	5,800	F		5,800	-		10 249,75	22 312,34	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					297 500,00	123 406,73										6 158,80	16 673,00	
SOGESPRAL	2010	X Echéance constante	GARANTIE PRET SOGESPRAL ACQUISITION MG	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	297 500,00	123 406,73	6,08	T	F	4,600	F	4,600	4,600	-		6 158,80	16 673,00	
TOTAL GENERAL					833 863,14	277 814,25										16 408,55	38 985,34	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

**IV
B7.4**

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 5 601 878,64

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
État	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC, ...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV
	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Agent de Maîtrise Principal Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gardien-Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (1) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM	C	S		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent technique	C	TECH		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (GDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
26/12/2016 - SAEM	SOGESPRAL	SOGESPRAL	Société Française	105 040,00
14/03/2017 - SAEM	SOGESPRAL	SOGESPRAL	Société Française	14 820,00
Détention d'une part du capital				
01/10/2005 - SAEM	SOGESPRAL	SOGESPRAL	Société Française	146 120,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV
	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	LOTISSEMENT LES TEPPEES	24/03/2016		21730206600089	SPIC	oui
BUDGET ANNEXE	MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE	30/11/2017		21730206600097	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV
B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			619 014,58	9 055,92	
Acquisitions à titre onéreux			619 014,58	9 055,92	
13/02/2023	Mairie	B08	7 500,00	0,00	0
13/02/2023	Chaise bureau du maire	2023-01	278,00	23,17	10
13/02/2023	ASPIRATEUR APPART PRESBYTERE	2023-03	91,98	15,33	5
13/02/2023	CANAPE APPART PRESBYTERE	2023-04	679,98	113,33	5
13/02/2023	CABINET MEDICAL	B50	5 174,81	0,00	0
14/02/2023	PANNEAUX DE CHANTIER	2023-05	2 559,72	426,62	5
14/02/2023	ETUDE DEMARCHE PARTICIPATIVE	E6	3 456,00	0,00	0
14/02/2023	CABINET MEDICAL	B50	14 121,60	0,00	0
22/02/2023	PANNEAUX STATION	2023-06	2 426,84	202,23	10
22/02/2023	PANNEAU VISUEL TELEPHERIQUE	2023-07	1 200,00	100,00	10
22/02/2023	BACHE POUR PANNEAU MERLON	2023-08	886,80	73,90	10
28/02/2023	BARRIERE DE CIRCULATION	2023-09	1 770,00	295,00	5
07/03/2023	MOBILIER APPART PRESBYTERE	2023-11	710,78	58,05	10
07/03/2023	MOBILIER BUREAU DU MAIRE	2023-10	1 654,74	135,13	10
07/03/2023	ILLUSTRATION IMPRESSION BACHE	2023-12	892,50	72,89	10
09/03/2023	PANNEAU ENTREE FORET	2023-13	256,80	20,83	10
11/03/2023	Réseaux Divers	R1	8 732,87	0,00	0
30/03/2023	ECORCEUR SCIERIE	2023-14	7 916,40	0,00	0
30/03/2023	FRAISE A NEIGE	2023-15	2 562,00	385,72	5
30/03/2023	DEFIBRILATEUR	2023-16	2 400,00	361,33	5
30/03/2023	CHAISES MAIRIE	2023-17	180,00	27,10	5
31/03/2023	ETUDE DEMARCHE PARTICIPATIVE	E6	1 992,00	0,00	0
31/03/2023	FRAIS D'ETUDE DEMARCHE PARTICIPATIVE AMENAGEMENT VILLAGEE2		1 992,00	0,00	0
11/04/2023	FRAIS D'ETUDE DEMARCHE PARTICIPATIVE AMENAGEMENT VILLAGEE2		720,00	0,00	0
12/04/2023	CABINET MEDICAL 2	B 50	7 923,77	0,00	0
18/05/2023	Réseaux Divers	R1	83 700,00	0,00	0
30/05/2023	ECORCEUR SCIERIE	2023-14	18 471,60	0,00	0
30/05/2023	ORDINATEUR MAIRIE	2023-18	1 110,00	216,86	3
30/05/2023	ARMOIRE MURALE DEFIBRILATEUR	2023-19	1 436,00	84,17	10
30/05/2023	BRANCARD HYDRAULIQUE	2023-20	2 595,00	0,00	10
30/05/2023	BRANCARD HYDRAULIQUE	2023-20	90,83	157,42	10
30/05/2023	MARCHEPIED MEDICAL	2023-21	228,00	26,73	5
30/05/2023	ARMOIRE COFFRE A TOXIQUES	2023-22	1 499,00	87,86	10
30/05/2023	CHARIOT MULTIFONCTIONS	2023-23	1 870,00	109,60	10
30/05/2023	POUBELLE MEDICALE	2023-24	46,55	5,46	5
05/06/2023	CHAISES BIBLIOTHEQUE	2023-25	90,00	10,30	5
08/06/2023	CABINET MEDICAL 2	B 50	50 096,40	0,00	0
13/06/2023	Portatifs	2023-26	2 136,00	0,00	0
14/06/2023	BUREAU CABINET MEDICAL	2023-27	549,79	30,09	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
14/06/2023	CAISSON A TIROIRS CABINET MEDICAL	2023-28	763,06	41,76	10
14/06/2023	SIEGE SUR POUTRE CABINET MEDICAL	2023-29	824,84	45,13	10
14/06/2023	FAUTEUIL BUREAU CABINET MEDICAL	2023-30	787,43	43,09	10
14/06/2023	PAIRS DE CHAINES	2023-31	1 512,00	165,48	5
23/06/2023	FAUTEUILS BIBLIOTHEQUE	2023-32	417,20	43,57	5
23/06/2023	PAIRE DE CHAINES	2023-33	1 512,00	157,92	5
23/06/2023	SCIE A RUBAN	2023-34	911,88	95,24	5
23/06/2023	SIGNALISATION DE POLICE	2023-35	3 874,56	404,68	5
23/06/2023	TRONCONNNEUSE	2023-38	1 433,27	149,70	5
26/06/2023	PERCEUSE VISSEUSE	2023-36	1 127,80	115,91	5
26/06/2023	BOULONNEUSE A CHOCS	2023-37	744,66	76,53	5
26/06/2023	Réseaux Divers	R1	29 580,00	0,00	0
03/07/2023	Cinéma	B05	16 617,60	0,00	0
03/07/2023	BANQUE ACCUEIL CABINET MEDICAL	2023-39	1 672,55	82,70	10
03/07/2023	Réseaux Divers	R1	13 300,80	0,00	0
05/07/2023	Réseaux Divers	R1	1 231,20	0,00	0
12/07/2023	Groupe scolaire	B38	23 059,20	0,00	0
21/07/2023	ETUDE CARREFOUR DES GRANGES	E7	6 912,00	0,00	0
31/07/2023	ACQUISITION SCIE A RUBAN	2023-40	4 169,39	347,45	5
31/07/2023	DEFONCEUSE	2023-41	818,90	68,24	5
31/07/2023	BARRIERES DE PROTECTION	2023-42	9 525,01	793,75	5
31/07/2023	SEPARATEUR DE VOIE	2023-43	4 467,07	372,25	5
04/08/2023	RENOVATION ARMOIRE ELECTRIQUE	2021-25	4 275,60	0,00	0
29/08/2023	AIRE DE JEU PARC DES SPORTS	2023-45	20 526,73	695,63	10
29/08/2023	JEU DANS AIRE DE JEU CENTRE	2023-46	20 511,49	695,11	10
29/08/2023	CHENILLES	2023-47	1 788,00	121,19	5
29/08/2023	ELINGUES	2023-48	961,72	65,18	5
31/08/2023	RADAR PEDAGOGIQUE	2023-44	4 291,06	286,07	5
08/09/2023	COFFRET CHANTIER	2023-49	680,46	42,72	5
13/09/2023	TERRASSEMENT ET SCELLEMENT AIRE DE JEU	2023-50	5 317,26	159,52	10
30/10/2023	ETUDE URBA SOURCE DES MOUSSES	E8	1 773,00	0,00	0
30/10/2023	PANNEAUX VILLES ET VILLAGES FLEURIS	2023-52	160,62	5,44	5
31/10/2023	LOT 3 MACHINES PERF + PERCEUSE	2023-53	1 155,42	38,51	5
06/11/2023	Centre Aqua-Récréatif	B17	3 359,28	0,00	0
06/11/2023	ASPIRATEUR	2023-54	91,88	2,81	5
06/11/2023	NETTOYEUR ENROULEUR	2023-55	4 796,26	146,55	5
09/11/2023	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2023-51	1 992,86	0,00	0
23/11/2023	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	2023-56	19 181,69	202,47	10
23/11/2023	Bois et Forêts	T2	78 260,00	0,00	0
24/11/2023	RAMPE CABINET MEDICAL	2023-57	5 000,00	102,78	5
01/12/2023	HORLOGE ECOLE	2023-58	1 888,00	15,73	10
06/12/2023	FOUR MICROONDES APPART CAMPING	2023-59	219,99	3,06	5
06/12/2023	PLAQUE CUISSON	2023-60	149,00	2,07	5
06/12/2023	MATELAS APPART CAMPING	2023-61	437,96	3,04	10
06/12/2023	SOMMIERS APPART CAMPING	2023-62	519,86	3,61	10
06/12/2023	POUTRES METALLIQUES	2023-63	30 360,00	421,67	5
07/12/2023	Bois et Forêts	T2	14 090,29	0,00	0
07/12/2023	Bois et Forêts	T2	8 416,92	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
07/12/2023	Bois et Forêts	T2	15 985,69	0,00	0
18/12/2023	Presbytère	B03	2 272,80	0,00	0
22/12/2023	Bâtiment Camping	B07	3 201,60	0,00	0
26/12/2023	ASPIRATEUR APPARTEMENT CAMPING	2023-64	87,96	0,24	5
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

- (1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
- (2) Affecter une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
- (3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
- (4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	3 350,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	3 350,00

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 100 000,00	1 093 697,37
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 093 697,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
1 093 697,37	32 887,00	782 270,15	1 908 854,52
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 536 405,63	559 500,90
Ressources propres externes de l'année (a)		443 770,69	413 887,11
10221	FACTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	60 000,00	57 329,44
10226	Autres fonds d'investissement	20 000,00	70 653,68
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	850,00
27638	Créance Autres établissements publics	34 950,00	23 300,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	328 820,69	261 753,99
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 092 634,94	145 613,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations	4 800,00	4 721,35
2802	Frais liés à la réalisation de document	36 126,63	792,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	3 300,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	3 280,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	20 500,00	4 750,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	5 500,00	3 705,72
28131	Bâtiments publics	1 600,00	1 550,26
28138	Autres constructions	7 700,00	10 122,86
281538	Autres réseaux	11 200,00	11 836,99
28157	Matériel et outillage technique	75 000,00	74 941,82
28182	Matériel de transport	5 300,00	3 199,66
28183	Matériel informatique	10 600,00	7 235,12
28184	Matériel de bureau et mobilier	18 700,00	19 478,01
28188	Autres immo. corporelles		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	892 308,31	0,00

Total ressources propres disponibles	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
	559 500,90	122 349,00	0,00	1 008 551,86	1 690 401,76

Montant	
II	1 908 854,52
IV	1 690 401,76
V = IV - II (5)	-218 452,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	Libellé	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
SA CAP'VACANCIEL SAEM SOGESPRAL	BAIL COMMERCIAL ET CVT D'OCCUPATION DSP DOMAINE SKIABLE	01/01/2010 01/12/2017		SPIC SPIC

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	IV D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 061 314,06	2 562 731,63	32 887,00	465 695,43
RECETTES	3 061 314,06	1 882 466,50	122 349,00	1 056 498,56
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 366 058,94	4 120 409,47	0,00	1 245 649,47
RECETTES	5 366 058,94	5 708 714,45	0,00	-342 655,51

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET MICROCENTRALE DE NANT BRUYAND/ N°SIRET : 21730206600097				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	43 382,31	33 099,99	0,00	10 282,32
RECETTES	43 382,31	43 001,99	0,00	380,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 939,00	38 458,55	0,00	17 480,45
RECETTES	138 416,80	137 917,34	0,00	499,46

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 104 696,37	2 595 831,62	32 887,00	475 977,75
RECETTES	3 104 696,37	1 925 468,49	122 349,00	1 056 878,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 421 997,94	4 158 868,02	0,00	1 263 129,92
RECETTES	5 504 475,74	5 846 631,79	0,00	-342 156,05

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 104 696,37	2 595 831,62	32 887,00	475 977,75
RECETTES	3 104 696,37	1 925 468,49	122 349,00	1 056 878,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 421 997,94	4 158 868,02	0,00	1 263 129,92
RECETTES	5 504 475,74	5 846 631,79	0,00	-342 156,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 526 694,31	6 754 699,64	32 887,00	1 739 107,67
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 609 172,11	7 772 100,28	122 349,00	714 722,83

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 432 000,00	6,54	43,37	0,00	1 922 158,00	6,54
TFPNB	11 300,00	11,88	164,07	0,00	18 540,00	11,88
CFE	1 955 000,00	4,32	30,09	0,00	588 260,00	4,32
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 398 300,00	5,86			2 528 958,00	6,05

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :

Mme le Maire ayant prite la séance

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par *M. Alexis Rolland - Adjoint*
 A Pralognan-la-Vanoise, le 25/03/2024



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
 A Pralognan-la-Vanoise, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

AMIEZ Hugo	<i>a donné procuration à VION Astrid</i>	
BLANC Loïc		
BLANC Martine (a quitté la séance et n'a pas pris part au vote)		
BRIQUET Dominique		
BURLET Jérôme	<i>absent</i>	
GACON Karine	<i>a donné procuration à BLANC Loïc</i>	
JACQUINOT Gillian		
LOMBARD Anne		
ROLLAND Alexis		
TATOUD Jean-Daniel		
TOMIO Sigrid		
TRINQUET Yannick	<i>a donné procuration à BRIQUET Dominique</i>	
VEILEX Sonia		
VION Astrid		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 26/03/2024
 A Pralognan-La-Vanoise, le 26/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

*Le Maire
 Blanc Martine*